

PARCOURS FRANCOPHONE MOLDAVE : À LA RECHERCHE D'UNE ENTENTE CORDIALE ENTRE LA FORMATION LINGUISTIQUE ET LA CONSTRUCTION DES SAVOIRS DISCIPLINAIRES AU SEIN DES FILIÈRES FRANCOPHONES DANS LE CONTEXTE DE LA MONDIALISATION

Gheorghe MOLDOVANU

ghmold@ase.md

Académie d'Etudes Economiques de Moldova (République de Moldavie)

***Abstract :** The aim of this paper is to reflect on the crossed approaches that we can adopt, on the one hand, for the development and consolidation of students' French language skills and, on the other hand, for teaching nonlinguistic subjects in French within the Filières francophones. The work sheds light on the new role of the language teacher who has in his approach to overcome a certain number of linguistic and sociolinguistic difficulties faced by learners and to help them succeed in the transition to the standard of teaching **à la française**, thus ensuring that they take ownership of this new standard. This supposes regular informational contact between French teachers and specialty discipline teachers for the implementation of a device to facilitate the understanding of university courses.*

***Keywords :** Filière francophone, language skills, cross-cultural communication, reading, note taking, general French, French for specific purposes, French for academic purposes.*

1. Introduction

Il est évident que la mondialisation est un phénomène qui marque notre époque et qui influence les sociétés modernes sous tous leurs aspects. Dans cette perspective, le croisement des cultures rend la communication interculturelle fondamentale dans la formation des individus.

L'enseignement en tant que service informationnel présente toutes les caractéristiques nécessaires au processus de mondialisation et il doit faire face aux règles du jeu qui se fraye le chemin progressivement. Cela nécessite, bien entendu, la réforme de l'enseignement et son adaptation aux changements en cours.

Comme on le sait, le service éducatif universitaire a deux formes de résultat : l'effet immédiat et l'effet retardé dans le temps. Le résultat immédiat se traduit, principalement, par les contenus des cours et la qualité des curricula, par la création de bonnes conditions d'enseignement/apprentissage tout en tenant compte du parcours individuel de l'apprentissage, par l'accès aux sources pertinentes d'information et la disponibilité des documents didactiques. À son tour, le résultat médiate se retrouve dans la valeur du diplôme, les perspectives ultérieures d'embauche, la capacité d'insertion et de progression des qualités personnelles et professionnelles des étudiants.

De ce point de vue, on observe actuellement deux tendances opposées dans le choix du standard de formation : d'une part, la recherche de l'individualisation et, d'autre part, l'uniformisation du service éducatif dans le sens de la standardisation de celui-ci à l'image du modèle le plus courant.

Le présent travail a pour but de présenter quelques réflexions d'ordre linguistique et pédagogique sur les approches croisées qu'on peut adopter, d'une part, pour le développement et la consolidation des compétences langagières des étudiants et, d'autre part, pour l'enseignement des disciplines non linguistiques, en français, au sein des programmes internationaux dans le contexte de mondialisation, les filières francophones pouvant servir d'exemple de ce type de programmes.

Ces réflexions émergent de notre connaissance du domaine, à la fois théorique et pratique, dans la mise en place d'enseignements axés sur le français de spécialité, le français sur objectifs spécifiques et, dernièrement, le français sur objectifs universitaires, au sein de la filière francophone de l'Académie d'Études Économiques de Moldova.

L'article fait de la lumière sur le nouveau rôle de l'enseignant de langue au sein des filières francophones qui est amené dans sa démarche, d'un côté, à surmonter un certain nombre de difficultés linguistiques et sociolinguistiques, d'un autre côté, à aider ces derniers à réussir le passage au standard d'enseignement à la française, à faire en sorte qu'ils s'approprient cette nouvelle démarche. Cela suppose des liens réguliers entre les enseignants de français et les enseignants de disciplines de spécialité pour la mise en place en commun d'un dispositif d'aide à la compréhension des cours universitaires par la création des binômes enseignant de langue – enseignant de spécialité.

2. Conditions d'enseignement/apprentissage et objectifs linguistiques visés

En accord avec les principes fondamentaux et leurs conséquences pratiques élaborés par le Cadre européen commun de référence (CECR) toutes les personnes concernées par l'organisation de l'apprentissage des langues sont invitées à fonder leur action sur les besoins, les motivations et les caractéristiques de l'apprenant (CECR 2001 : 4). À partir de cette analyse de la situation d'enseignement/apprentissage, il est absolument essentiel de définir avec un maximum de précision des objectifs immédiatement valables aux regards des besoins des apprenants et réalités du point de vue de leurs caractéristiques et des moyens possibles. Aborder la question sous cet angle de vue nous paraît en préalable essentiel au regard tant des démarches que des outils pédagogiques en vue d'un enseignement/apprentissage efficace.

S'agissant de la situation d'enseignement/apprentissage, il faut dire que les filières francophones représentent un cadre spécifique d'apprentissage dans lequel l'apprenant ne se trouve pas en contact direct avec le milieu parlant la langue visée et la civilisation dont elle est le reflet. Il ne bénéficie pas de l'immersion dans un univers linguistique différent du sien et ne se trouve pas obligatoirement contraint d'utiliser la langue étrangère dans la vie quotidienne et dans les activités plus spécialisées qui sont siennes.

Toutefois, même si l'apprentissage est effectué sur place, dans le pays d'origine de la filière, l'apprenant sera appelé à avoir des contacts avec un milieu universitaire parlant la langue française, et il lui faudrait recourir à une méthode active, capable de suppléer l'absence du milieu linguistique authentique. Il s'agit donc de créer un milieu bilingue où la langue française est avant tout utilisée comme véhicule d'un enseignement magistral et d'une culture ou d'une information scientifique. Il est clair que le problème de son enseignement différera selon la catégorie du public envisagé. Pour ce qui est des filières francophones moldaves, leur public est constitué principalement de jeunes adultes, étudiants fréquentant un établissement supérieur du premier cycle (licence), du deuxième cycle (master) ou du troisième cycle (doctorat), avec la possibilité éventuelle de suivre, ultérieurement, un cursus universitaire en France ou dans un autre pays francophone.

Il est évident que, dans ces cas, la fonction didactique de la langue française, dans un premier temps, et d'introduire, expliciter des notions, définir, argumenter, etc. Il s'agit donc pour l'apprenant d'être en mesure d'utiliser le français comme une voie d'accès à une spécialité donnée, un outil d'échange dans un domaine bien précis. Quant au professeur de langue, lui, il devra savoir que c'est à travers cette fonction qu'il devra sensibiliser les apprenants à la langue-cible ; le lexique de désignation, c'est-à-dire la terminologie, s'apprendra facilement dans la mesure même où l'apprenant découvrira simultanément le signifiant et le signifié au gré de l'étude de la discipline scientifique.

Mais la visée linguistique proprement dite pour l'apprenant des filières francophones ne se réduira pas à la capacité de se repérer dans une bibliothèque internationale pour identifier d'autres travaux effectués dans d'autres pays du monde dans un domaine connexe ou similaire au sien ; il s'agira plutôt de comprendre des exposés, des cours magistraux, des conférences, si possible de prendre des notes. Il s'agira également de participer activement à des discussions entre spécialistes, d'être en mesure d'y intervenir en posant des questions, en nuanciant des réponses. Tel étudiant aura à pratiquer la démonstration scientifique, l'exposé au tableau ce qui exigera de lui une maîtrise et une certaine aisance dans la manipulation de la langue française.

Pour les étudiants des filières en sciences économiques, par exemple, la rédaction d'un compte rendu, d'un rapport, d'un essai, ainsi que la correspondance d'affaires impliqueront une compétence linguistique différente, plus évoluée et plus complexe en ce qui concerne l'expression écrite.

3. Niveau de connaissances linguistiques des étudiants à l'inscription et trajectoire d'enseignement/apprentissage du français

Dans ce qui suit, nous nous limiterons à schématiser les principaux aspects qu'est susceptible de présenter la situation linguistique des étudiants de notre université au moment de leur inscription à la filière francophone bien que la configuration de cette situation puisse changer d'une année à l'autre.

3.1. Connaissance passive de la langue française nécessitant une remise à jour et une reconversion à une pratique active (stade de l'étudiant ayant déjà fait au sein d'un établissement d'enseignement secondaire ou technique moyen une scolarité quelconque dans la langue cible et abordant une 3^{ème} ou 4^{ème} année d'étude de la langue en question). Leur niveau de compétence se situerait entre le A2 et B1, d'après le CECR.

3.2. Pratique suffisante de la langue usuelle, mais insuffisante pour prétendre accéder immédiatement à travers la langue cible à des études spécialisées (stade de l'étudiant qui a déjà effectué une scolarité assez longue au niveau préuniversitaire dans la langue cible. Leur niveau de compétence correspond, d'après les niveaux de référence au niveau B1.

3.3. Bonne pratique de la langue usuelle, suffisante pour accéder immédiatement à travers la langue cible à des études spécialisées (stade de l'étudiant ayant effectué une scolarité assez longue au niveau préuniversitaire, parfois de 7 à 8 ans, ou même davantage dans les classes bilingues). Leur niveau se situerait, d'après le CECR, au niveau B2. Cette population d'étudiants est la plus nombreuse.

Il est évident que le niveau de compétences de ces catégories d'apprenants est assez hétérogène. Il faut dire que l'appréciation de ces niveaux d'ordre fondamental se révèle capitale tout autant pour poser un diagnostic sur un public précis, que pour sélectionner les documents pédagogiques, dresser l'inventaire des structures grammaticales-type et des priorités lexicales de la langue des affaires, orienter les programmes, les stratégies et les démarches. Ceci étant, les apprenants classés sous les catégories 3.1 et 3.2 sont censés suivre un cours de remise à niveau afin de leur permettre de commencer le plus tôt possible à suivre des cours dans la langue française.

Après avoir suivi ce cours de remise à niveau, les apprenants des trois catégories citées plus haut seront inscrits dans des groupes d'apprentissage approfondi du français de spécialité. La progression des apprenants vers la maîtrise de la langue de spécialité sera accompagnée par un enseignement du français sur objectif universitaire. Les impératifs auxquels doit répondre cet enseignement d'un type relativement nouveau et d'une nécessité évidente dérivent du domaine dans lequel nos apprenants opéreront et à quelles situations ils devront faire face, des tâches qu'ils devront accomplir, de la connaissance d'une autre culture à laquelle ils devront faire appel.

De surcroît, notre expérience d'enseignement du français au public de la filière nous a amené à la conclusion selon laquelle l'appréciation des différences entre les approches pédagogiques dans la construction des savoir-faire, pratiquées en France en Moldova, se révèle capitale pour orienter les stratégies et les démarches d'enseignement, ce qui justifie l'introduction de la composante « français sur objectifs universitaires » dans la trajectoire de l'enseignement/apprentissage de la langue. Un éclairage plus concret de ces questions est apporté en 6, 6.1, 6.2, et 6.3 de ce travail.

Il faut mentionner que l'enseignement du français dans notre Université est confié, en premier lieu, aux enseignants de langue qui sont à la fois spécialistes en la matière, et c'est un grand avantage (heureusement que nous ayons plusieurs enseignants de français qui sont titulaires à la fois d'un diplôme en langues étrangères et d'un diplôme en sciences économiques).

Bien que la grande majorité des disciplines spécialisées soient dispensées au sein de la filière en français, quelles que soient, en l'occurrence, les ambitions du professeur de français, il sera pour la plupart du temps contraint d'évoluer dans un cadre bien défini d'avance : sa démarche sera tributaire du niveau de connaissances linguistiques des apprenants, comme nous l'avons vu, des programmes d'études souvent immuables, des horaires encore chichement impartis à l'étude de la langue, etc.

Force est de mentionner qu'un des facteurs particulièrement importants pour situer dans une juste perspective l'enseignement des disciplines économiques en français au sein de la filière est le perfectionnement du niveau des compétences langagières des

enseignants de disciplines économiques, la langue cible n'étant pas leur première langue de communication. Mise à part les professeurs invités qui sont pour la plupart des locuteurs natifs de la langue cible, les enseignants autochtones ont, eux-mêmes, besoin d'un perfectionnement du niveau de langue.

Pour que le français devienne effectivement le véhicule d'un enseignement magistral et d'une culture scientifique générale, il serait nécessaire d'augmenter la mobilité académique des professeurs, de compléter le centre de documentation avec des manuels français en usage et des supports audio-visuels, d'introduire plus énergiquement des formules et de types d'examens en vigueur dans les universités similaires de France. C'est dans ce contexte que le français en tant que véhicule du savoir sera peu à peu découvert et progressivement maîtrisé comme, d'abord, la langue d'étude, puis, à des fins de communication immédiate.

4. La langue objet d'apprentissage

L'enseignement de la langue à la filière débute avec la découverte de la langue de spécialité. Dans le choix du contenu de l'enseignement nous ne faisons pas de délimitation entre la langue usuelle et la langue de spécialité car notre expérience confirme l'affirmation selon laquelle « Il n'y a pas de limite absolue entre langue courante et langue spécialisée. Ce dernier partage avec l'autre la plupart des traits structuraux : phonologiques..., morphologiques..., syntaxiques. En même temps dans le domaine du vocabulaire, une grande partie des termes spécialisés est empruntée au langage général où on les retrouve avec un sens plus banal, souvent plus abstrait, ou avec une valeur stylistique différente » (Malmberg, 1967 : 91). En d'autres termes, à l'étape initiale, notre démarche est axée sur l'enrichissement et l'élargissement de la langue commune visant non seulement à mettre l'étudiant en possession du vocabulaire et la grammaire, mais aussi à lui donner des outils d'expression logique et des nuances essentielles de la langue appartenant aux sphères économiques plus restreintes (gestion d'entreprise, commerce international, services bancaires, finance, marketing).

Un vocabulaire d'initiation destiné à l'étudiant en économie devra faire paraître, par exemple, des termes d'appréciation quantitative, tels que : augmenter, diminuer, évaluer, hausse, baisse, volume, moyen, constant, etc. ou des familles de mots : produire, production, producteur, produit, productif, improductif, productivité, etc. Il ne pourra négliger l'expression de concepts de base, tels que monnaie, capital, investissement, épargne, croissance, récession, crise, bien, besoin, demande, offre, etc.

Une présentation en série fondée sur l'antonymie ou l'apparement de certaines notions sera souvent nécessaire : demande/offre ; structurel/conjoncturel ; croissance/décroissance ; élasticité/rigidité ; épargner/dépenser, etc. L'apprentissage du lexique ne se limitera pas à la fixation du vocabulaire de désignation, mais fera intervenir les lois de la dérivation et leurs variantes : offre – offrir – offrant – suroffre. Quelques exemples suffisent à faire entrevoir les risques d'erreurs auxquels l'exploration du champ lexical expose les apprenants. Ainsi, ils pourraient rapprocher les lexèmes offrande et offertoire de la série dérivative susmentionnée en se basant sur la communauté de forme.

Elargir la gamme d'un lexique spécialisé conduit à se heurter simultanément à la complexité du système morphologique du français. C'est aussi se heurter à de nombreuses confusions phonétiques et orthographiques dues souvent aux contaminations de la langue d'origine : la balance (des paiements)/le bilan (comptable), la croissance/l'accroissement/le croisement (des agents et des opérations économiques dans un tableau comptable).

Étant donné l'importance que revêt le recours à la nominalisation dans le langage économique, l'apprenant sera incité à chaque occasion à permuter le verbe et le nom : augmenter/augmentation, demander/demande et l'adjectif ou le nom : des prix stables/ la stabilisation/la stabilité des prix. L'apprentissage du lexique en contexte fonctionnel devra s'attacher à créer les automatismes auxquels fait appel la construction de nombreux verbes, adjectifs et mots-outils régissant une préposition : inférieur/supérieur/égal/proportionnel à, contracter une dette envers qqn, détenir une créance sur qqn, au bénéfice de qqn, etc.

L'analyse de l'expression économique révèle d'autres traits spécifiques qui ne doivent pas être négligés et qui nécessitent une gamme d'exercices appropriés et progressifs : abondance des verbes impersonnels, des verbes pronominaux, de la forme passive, détermination et indétermination, caractérisation, valeur des adverbes pour nuancer un terme, importance des relations temporelles causales, spatiales, de la comparaison expression des mesures, fonction des articulateurs logiques dans la construction et l'analyse du discours, etc. La découverte progressive du français permettra aux apprenants de s'approprier la variété des moyens d'expression dont dispose la langue pour exprimer un même type de relation logique ; ils devront s'exercer non seulement à user correctement d'une structure donnée, mais également à substituer tel ou tel mode d'expression.

Même si la syntaxe des textes économiques est celle du français général, on peut constater certaines préférences dans chacun de ces registres en matière d'énonciation et de combinaisons fréquentes voire stéréotypées. Il faudra donc faire en sorte que les apprenants s'approprient un corpus de connaissances en syntaxe relatif aux préférences en matière de combinaison (une syntaxe distributionnelle), aux possibilités et interdictions en matière d'agencement syntaxique (une syntaxe transformationnelle) et aux conditions d'emploi de certaines combinaisons et transformations en fonction de différents types de textes et de discours (une syntaxe de l'énonciation).

4.1. Démarches pédagogiques mises en oeuvre pour enseigner la langue

La pédagogie audio-visuelle au départ, sans jamais l'abandonner complètement. Au fur et à mesure que les apprenants avancent dans leur apprentissage, nous abordons de plus en plus les documents écrits et les activités orales, notamment : la compréhension de l'oral, la compréhension de l'écrit, la production orale et la production écrite. Ces quatre compétences sont constamment alternées pendant les activités d'interaction et de médiation.

Dans les activités de compréhension orale, l'apprenant comme auditeur, reçoit et traite un message produit par un ou plusieurs locuteurs natifs. Dans chacun des cas, l'apprenant peut écouter pour comprendre l'information globale, une information particulière, l'information détaillée et l'information implicite. Il s'agira d'un entraînement progressif au terme duquel l'apprenant devra être capable de comprendre un véritable exposé, d'en saisir les idées clés, d'en percevoir les articulations.

À l'étape suivante, nous proposons aux étudiants l'audition d'énoncés comportant une information d'ordre économique. Dans un premier temps, on passe à l'audition de petits paragraphes, puis à celle de textes d'extension et complexité croissante. Enfin, on recourt à de courts exposés d'une durée pouvant aller jusqu'à 5-7 minutes ce qui suppose de la part de l'étudiant une capacité d'attention et de compréhension suffisamment soutenue.

Dans le choix du contenu et de la forme des documents proposés il faut tenir compte du fait que les phrases constituent en elles-mêmes une information complète. Elles permettront d'introduire les termes élémentaires dont il a été question plus haut : monnaie, taux, volume, etc. et chaque fois que possible elles seront fondées sur des oppositions ou

des rapprochements se traduisant par des corrélations de termes : une majoration/une diminution, s'élever à/se chiffrer à/atteindre, etc. La complexité d'un énoncé oral tiendra également au nombre de « constituants de phrase », à l'importance relative de chaque syntagme constitutif de l'énoncé et aux segments (adverbes, circonstants, déterminants, etc.) constituant chaque syntagme. Eveiller chez les apprenants la capacité de comprendre un énoncé dans sa globalité est un de nos soucis permanent.

La progression dans l'exercice de la compréhension orale est également fondée sur le passage par étape : d'un type d'énoncé à contenu informatif simple à un type d'énoncé à contenu informatif multiple ; d'un type d'énoncé phraséologiquement simple à un type d'énoncé phraséologiquement complexe. Une « valence » supplémentaire peut tenir compte de la spécialisation du lexique, mais comme notre expérience le montre, dans la mesure où l'énoncé proposé fera intervenir des données économiques familières à l'apprenant, le vocabulaire ne constitue qu'une difficulté mineure par rapport à la compréhension globale de l'énoncé.

Un nouveau « saut dans le vide » est amorcé quand nous proposons à nos étudiants de véritables petits exposés sur un thème de leur spécialité. Il est alors souhaitable que le vocabulaire utilisé soit déjà connu afin de faire porter tout l'effort sur la structure et l'enchaînement des idées, sur les charnières logiques (annonce d'un chapitre, d'une parenthèse, d'une définition, d'un exemple, d'une conclusion, etc.). Ce type d'entraînement est nécessaire et utile à la fois dans la mesure où les apprenants sont censés suivre des cours en français, assurés souvent par des professeurs invités dont le français est la première langue de communication.

A notre vif regret, l'espace qui nous a été réservé dans ce recueil ne nous permet pas de traiter de façon tout aussi détaillée les démarches pédagogiques pour le développement des autres compétences citées ci-dessus. Toutefois, une présentation ne serait-ce que succincte de ces activités s'impose.

Dans les activités de compréhension écrite l'apprenant, en tant que lecteur, reçoit et traite des textes écrits. Nous proposons aux étudiants d'accomplir les tâches suivantes : lire pour comprendre l'information globale, lire pour comprendre une information particulière, lire pour comprendre une information détaillée, lire pour comprendre l'implicite du texte.

Dans les activités de production orale l'apprenant produit un énoncé oral ou un discours qui est reçu par un ou plusieurs auditeurs. Parmi ces activités de production que nous exerçons on trouve : la production de renseignements de toutes sortes, la production des discours (discours dans des réunions d'entreprises, argumentation dans un débat, commentaire d'un événement économique, etc.). Ces activités peuvent inclure la présentation d'un exposé en suivant des instructions précises, le commentaire des données visuelles (diagrammes, tableaux, fiche d'entreprise, etc.).

Les activités de production écrite ont pour but de développer chez l'apprenant la capacité de produire un texte écrit. Parmi ces activités on trouve : remplir des formulaires, rédiger un CV, une lettre de candidature, écrire des articles économiques sur Internet, rédiger des comptes rendus, des rapports, des procès-verbaux (de l'Assemblée des actionnaires, par exemple), rédiger des lettres commerciales, résumer des textes économiques, voire même rédiger une note de synthèse à partir de plusieurs documents écrits, etc.

Dans les activités interactives l'étudiant joue alternativement le rôle du locuteur et de l'auditeur avec un ou plusieurs interlocuteurs afin de construire conjointement un discours conversationnel dont ils négocient le sens suivant un principe de coopération (par exemple, échanger des informations sur le choix de la forme juridique d'une entreprise,

négocier une réduction de prix, participer à un entretien d'embauche, intervenir dans une réunion du comité d'entreprise, etc.).

Il est clair que dans l'enseignement des langues, et nous en sommes convaincus, doivent être conjugués plusieurs procédés, la variété étant de toutes façons un élément fondamental de toute bonne pédagogie. Ayant ceci à l'esprit, nous devons mentionner que les difficultés rencontrées par les étudiants moldaves des filières francophones ne se limitent pas aux seules difficultés d'ordre linguistique. D'autres difficultés viennent s'y ajouter qui dérivent de la différence des systèmes d'enseignement français et moldave dont il sera question dans ce qui suit.

5. Différences des approches pédagogiques moldave et française : la reproduction de l'information acquise *versus* l'élaboration des savoir-faire

Tout d'abord, le parcours intellectuel que doit effectuer un lycéen accédant à l'université pour acquérir les compétences académiques, sans que cette dernière se soit clairement interrogée sur l'accompagnement qu'elle pourrait lui fournir pour l'amener à remplir efficacement sa fonction d'étudiant, finit, souvent, par le décourager. En ce sens, les difficultés rencontrées par des étudiants français en général ne sont guère éloignées de celles rencontrées par les étudiants moldaves.

Dans les disciplines de sciences humaines qui pratiquent beaucoup le cours magistral – sciences économiques, droit, entre autres, nombreux sont les professeurs français qui estiment que les étudiants français ont des difficultés de réception, de prise de notes et de compréhension d'ensemble des données, en d'autres termes, ils ne sont pas en mesure de maîtriser toute la complexité discursive (Parpette, 2007 : 49-60).

De surcroît, il est essentiel de mentionner que l'approche moldave de l'enseignement supérieur diffère beaucoup de celle de la France. Dans le système moldave, hérité du système soviétique, la transmission des connaissances et la reproduction de l'information acquise est principalement recherchée.

Au contraire, dans le système français, l'objectif est plutôt l'élaboration des savoir-faire, l'accent étant mis sur la mise en place de la créativité, ainsi que la recherche de la problématique et des solutions.

Si le modèle moldave est surtout axé sur la culture générale, dans la méthodologie française, il s'agit d'une approche plus pointue et spécialisée. L'enseignement moldave est plus porté sur l'aspect théorique, alors que l'enseignement français est plus orienté vers la pratique (jeu d'entreprise, étude de cas). Les étudiants moldaves sont plus assistés et ont plus de tutelle que les étudiants français, ceux-ci étant plus autonomes dans la recherche et le traitement de l'information et dans la prise de décisions.

Une différence importante réside aussi en la façon de raisonner. Dans le système d'enseignement moldave, les principes de raisonnement logique et rigoureux ne sont pas trop exigés, alors que le raisonnement à la française est fondé sur les principes cartésiens, avec la suite logique des idées, le déroulement d'un raisonnement allant du plus simple au plus complexe, avec un enchaînement logique. Tant le raisonnement que la présentation des idées doivent être clairs, méthodiques et rationnels.

À part cela, dans l'enseignement moldave, la forme de transmission de l'information n'a pas trop d'importance, ce qui n'est pas le cas dans le système de formation à la française où la forme, ainsi que le fonds, sont bien précis et réglementés. L'enseignement moldave s'appuie sur l'analyse, alors que le système français est basé sur la

synthèse, les liens interdisciplinaires étant moins étudiés en Moldova qu'en France laquelle privilégie une approche systémique.

De ce point de vue, le programme des filières francophones, standardisé selon le modèle européen de formation, et plus précisément le modèle français, présente des avantages incontestables pour les étudiants. Il est mieux adapté à l'économie de marché, développe une certaine souplesse qui offre une meilleure adaptation au contexte changeant et incertain de la mondialisation. En même temps, ce programme suppose des exigences particulières d'ordre linguistique et extralinguistique imposant la connaissance et le respect des normes de l'enseignement universitaire français.

Dans cet ordre d'idées, force est de constater que laisser aux seuls étudiants des filières et aux enseignants de français langue étrangère la tâche de combler cet écart par la formation linguistique traditionnelle donne des résultats limités. Avec la multiplication de nos expériences d'enseignement à la filière, jointes aux réflexions pédagogiques des chercheurs étrangers sur le français sur objectifs universitaires (Mangiante & Parpette, 2011), nous essayons d'orienter nos efforts sur une intégration bidimensionnelle.

La première consiste, comme nous l'avons mentionné plus haut, à donner aux étudiants la possibilité de faire progresser leurs compétences linguistiques en compréhension orale, compréhension écrite, production orale et production écrite à travers une offre de cours de langue. La deuxième a pour objectif d'adapter les pratiques d'enseignement des différentes disciplines économiques de manière à faciliter la maîtrise des situations universitaires par les étudiants de la filière (lecture des photocopies, prise de notes, structure du discours économique : démonstration avec différents types de raisonnements, commentaire, interprétation et extrapolation à partir d'un document visuel, etc.). Cet accompagnement leur permet de surmonter les difficultés linguistiques et cognitives en les amenant à remplir plus efficacement leur fonction d'étudiant.

6. Exigences spécifiques envers les étudiants des filières francophones : entre le français de spécialité et le français sur objectif universitaire

Les études dans le cadre du programme des filières francophones supposent des compétences particulières. Aussi est-il important de définir les objectifs et les étapes à suivre afin que les étudiants soient fixés sur l'orientation du cours et s'approprient ces objectifs dès le début de la formation.

Comme on l'a dit, dans le cadre dudit programme, la langue française joue le rôle de support linguistique, en d'autres termes, d'outil de travail dans la communication professionnelle. En ce sens, le rôle de l'enseignant de français est de transformer la forme de connaissances en modifiant le contenu de manière à ce que la formation obtenue réponde aux standards européens de l'enseignement. Cela nécessite le passage à une nouvelle méthodologie, basée sur les principes cartésiens, et à de nouveaux modèles pédagogiques relatifs aux types de devoirs, à la présentation de l'information, à l'enchaînement logique des éléments, etc.

Étant donné que les étudiants rencontrent des difficultés dès le premier contact avec les cours de spécialité et que ceux-ci se font essentiellement à travers les cours magistraux, l'enseignant de langue a une double fonction : il doit, d'une part, accompagner les étudiants dans le perfectionnement de leur compétence à communiquer langagièrement, d'autre part, les aider à s'approprier les modes de raisonnement qui sous-tendent les disciplines scientifiques (dans notre cas les disciplines économiques).

Par ailleurs, les mots et les formulations les plus incompréhensibles pour nos étudiants ne sont pas nécessairement les plus techniques, car la terminologie est souvent internationale et

puis l'intercompréhension dans les langues romanes est un support non négligeable pour eux. C'est plutôt toute la phraséologie et les méthodes de raisonnement propres aux disciplines scientifiques qui constituent la clé du problème dans la compréhension d'un cours magistral (l'argumentation, la démonstration, le commentaire, l'exploitation des documents visuels, etc.). Ceci étant, on peut subdiviser, conventionnellement, le travail de l'enseignant de langue en trois volets, notamment le travail sur la langue, le traitement de l'information et la présentation de l'information, ces trois composantes étant interdépendantes et formant un tout.

Le travail sur la langue vise le développement de la compétence à communiquer langagièrement qui englobe la composante linguistique, socioculturelle et pragmatique, chacune de ces composantes étant constituées, à leur tour, de savoirs, d'habiletés et de savoir-faire. Dans cette acception, le travail sur la langue a trait non seulement aux savoirs et aux savoir-faire relatifs au lexique, à la morphologie et à la syntaxe, mais aussi aux paramètres socioculturels de l'utilisation du français. En plus, ce travail recouvre l'utilisation fonctionnelle des ressources de la langue en question (actes de parole, maîtrise du discours, cohérence et cohésion du discours, etc.).

6.1. Adopter une stratégie efficace de lecture

Mais ce qui est primordial, c'est le travail sur le traitement de l'information sous tous ses aspects, car pour pouvoir travailler la forme de présentation requise, il faut d'abord comprendre l'information, les étudiants étant obligés de lire un grand nombre de textes économiques. Les types de textes qu'ils seront amenés à lire sont des manuels universitaires, des ouvrages appartenant souvent à des collections spécialisées, des études et monographies publiées notamment par des services officiels, des revues économiques, soit de recherche, ou universitaires, soit même d'assez grande diffusion, parfois des dictionnaires économiques de type encyclopédique voire même les pages ou articles économiques des grands quotidiens ou hebdomadaires de langue française.

Devant le volume des textes à lire et l'objectif de ces lectures, le professeur de langue doit apprendre à ses étudiants à modifier leur méthode traditionnelle de travail. Pour eux le problème ne se pose qu'exceptionnellement en termes de traduction ; il leur importe prioritairement d'avoir les moyens de saisir assez rapidement l'essentiel d'un texte afin de savoir s'il mérite ou non une étude plus approfondie ; ensuite, une fois repérée l'organisation d'ensemble et les principales idées développées, de pouvoir comprendre le détail en centrant leur attention sur tel passage ou tel chapitre qui cadre plus particulièrement avec leurs préoccupations personnelles.

Ils ont en effet appris, dans l'enseignement linguistique de base, à faire des traductions « mot à mot », mais cette méthode ne peut pas convenir à un travail sur des dossiers ou des livres de plusieurs pages. Il est nécessaire d'appliquer d'autres méthodes : analyser la structure du texte, découvrir le plan d'ensemble, dégager l'essentiel de l'accessoire, repérer les articulations logiques. Souvent la représentation graphique du texte aide à trouver les idées maîtresses, les mots clés et l'enchaînement logique.

Le travail sur l'information comprend non seulement le traitement de l'information écrite, mais aussi la compréhension du discours spécialisé lorsque les étudiants suivent des cours universitaires en français. Il s'agit d'apprendre aux étudiants à repérer les éléments linguistiques qui ponctuent l'organisation du discours dans son ensemble et assurent sa cohésion, au-delà de l'énoncé (le repérage et le relevé systématique des articulateurs de type rhétorique, le repérage des anaphoriques, principalement de ceux qui dépassent le cadre de l'énoncé en renvoyant à un segment situé en amont ou en aval dans le discours, le repérage

des indicateurs temporels et des articulateurs logiques). Il est évident de même qu'il faut entraîner les étudiants à reconnaître les éléments linguistiques qui renvoient, pendant le cours, tout comme dans le cours du texte, aux tableaux, graphiques, schémas, etc.

6.2. Comprendre un cours magistral et prendre des notes

Ce qui pose un problème particulier aux étudiants étrangers des filières francophones c'est la compréhension des cours magistraux. Il est évident que la structure du cours ainsi que les moyens linguistiques utilisés par les enseignants lors d'un cours magistral en sciences médicales, en mécanique ou encore en sciences économiques seront bien différents. Par conséquent, dans chacun de ses cas, les enseignants de français seront amenés à entraîner les apprenants à comprendre des fragments de cours enregistrés, transcrits, didactisés dans la filière concernée en fonction de l'évolution de cet enseignement (Cortier & Kaaboub, 2010 : 55-65).

Cela suppose des liens réguliers entre enseignants des disciplines spécialisées et enseignants de français. La collaboration en question, qui débouche sur un cours de français sur objectif universitaire, permet aux enseignants de langue de mettre au point des activités langagières comprenant des points linguistiques qui sont en relation directe avec les situations de communication employées pendant le cours magistral. Les activités langagières consistent, par exemple, à travailler simultanément sur des enregistrements de cours et sur des documents écrits auxiliaires : descriptifs et plans de cours, polycopiés. À ceci s'ajoute la transcription des extraits de cours étudiés.

Parmi les activités de réception orale pour lesquelles l'écrit vient à la rescousse de l'oral, on peut citer : la lecture du polycopié en préparation à l'écoute du cours, l'analyse d'une transcription afin de mettre en évidence certains mécanismes discursifs complexes, la comparaison entre les données du polycopié et ce que dit l'enseignant.

De cette manière, les étudiants se préparent et s'entraînent à la compréhension dudit cours, car ces activités langagières contribuent à les désinhiber, sachant que, de la même manière, ils pourront comprendre le message et s'exprimer devant le groupe et les enseignants des spécialités.

En ce sens, les enseignants de français et ceux des disciplines économiques de l'Académie d'Études Économiques de Moldova s'efforcent de mettre en place un dispositif d'aide à la compréhension des cours universitaires par la création des binômes « enseignant de français – enseignant de disciplines économiques » dans le double objectif de développer la capacité d'apprendre la spécialité et l'apprentissage du français. Force est de constater que la coordination de ce travail important n'est vraiment possible que lorsque l'élaboration des cours de français sur objectif universitaire est soutenue par une implication de l'Université qui seule permet la mise en place des éléments nécessaires au bon déroulement des cours.

La compréhension plus impliquée des cours magistraux va de pair avec la prise de notes. Pour les étudiants des filières francophones, la question de la prise de notes est capitale. C'est une compétence difficile à développer, à plus forte raison, en langue étrangère, non pas par défaut de maîtrise des techniques appropriées, mais parce qu'elle est directement liée à la compréhension.

La prise de notes, qui fait partie de la culture française, n'est pas un élément primordial de l'enseignement moldave. Il s'agit donc d'un savoir-faire à acquérir par nos étudiants. Il faut leur enseigner une méthode leur permettant de prendre des notes dans des situations professionnelles comme les entretiens, les pourparlers ou les réunions, ce qui n'est pas du tout habituel en République de Moldova.

6.3. Maîtriser de nouveaux types de devoirs

Il faut également faire un travail pédagogique pour leur faire prendre conscience de l'importance de la présentation de leur travail et les y entraîner. Les méthodes pédagogiques sont hétérogènes du fait des différences des standards d'enseignements scolaires. Ayant compris leurs spécificités, les étudiants doivent apprendre à maîtriser de nouveaux types de devoirs, comme, par exemple, les fiches de lecture, les résumés, les synthèses, les dissertations, les prises de notes et les exposés oraux.

Tous ces devoirs exigent des savoir-faire bien déterminés, familiers aux apprenants français au cours de toute leur scolarité, mais nouveaux pour les étudiants moldaves. Par exemple, ceux-ci ont du mal à appliquer les règles du résumé qui demandent d'abord une analyse de la structure du texte proposé, sa compréhension (la problématique, les thèses, l'argumentation, le repérage des liens logiques d'articulation textuelle), ensuite la réduction de ce texte selon des règles strictes et la création d'un nouveau texte.

Ce devoir contient des difficultés de fond et de forme. Les autres devoirs aussi exigent une bonne maîtrise des consignes données et un bon niveau de la langue française, car pour reformuler un texte il faut posséder un vocabulaire suffisant et pouvoir exprimer la même notion lexicale ou grammaticale de façon différente. Il s'ensuit que la forme d'expression est un vaste champ du travail pédagogique. Il faut apprendre aux étudiants à structurer leurs textes et/ou leurs exposés oraux suivant un plan choisi.

La forme de présentation est également très importante : elle commence par une brève introduction au contenu précis, le développement, fondé sur une idée principale, et la conclusion. Il faut en même temps maîtriser l'articulation logique des éléments du texte écrit ou de l'expression orale, d'où un travail nécessaire sur toutes les possibilités linguistiques qui existent pour mettre en évidence les liens logiques entre les éléments structurels.

7. Conclusions

Au cours de leur formation, les étudiants des filières francophones éprouvent plusieurs difficultés. Avant tout, ils doivent cumuler deux charges : la formation moldave et franco-moldave, ce qui impose beaucoup d'efforts temporels et psychologiques. Outre l'apprentissage renforcé du français, ils sont obligés de s'approprier une nouvelle approche méthodologique : les méthodes cartésiennes fondées sur la logique stricte, sur les relations cause-effet, sur l'articulation nette des éléments. Non seulement la forme de raisonnement est nouvelle, mais la présentation est différente, ce qui nécessite la maîtrise de nouveaux savoir-faire.

Le rôle du professeur de français consiste à aider les étudiants à réussir le passage au standard d'enseignement à la française, à leur fournir les méthodes de travail adéquates, à les entraîner dans les devoirs nouveaux, à faire en sorte qu'ils s'approprient cette nouvelle approche.

Premièrement, le professeur de français met l'accent sur le traitement de l'information, il apprend aux étudiants une nouvelle façon de lire leurs textes, très nombreux, en se basant sur le plan d'ensemble du texte. Deuxièmement, il prépare les étudiants aux exigences bien déterminées sur les devoirs tels que le résumé, la synthèse, le rapport de stage, le mémoire, ce qui demande un travail particulier sur l'écrit. Troisièmement, il travaille avec les étudiants sur la prise de notes intelligentes. Quatrièmement, il propose des exercices d'écoute et d'expression pour que les étudiants puissent bien suivre les cours en français et préparer des exposés oraux, principalement pour la soutenance des rapports de stage et de mémoire. Cinquièmement, en qualité de membre du binôme « enseignant de langue – enseignant de discipline spécialisée », il aide l'étudiant à la compréhension des cours magistraux.

Bibliographie :

- Cadre européen commun de référence pour les langues*, Conseil de L'Europe, Paris : Didier, 2001.
- CORTIER, C. & KAABOUB, A., (2010), « Le français dans l'enseignement universitaire algérien : enjeux linguistiques et didactiques » en *Le Français dans le monde*, Recherches et Applications, n° 47, Paris, Clé International, pp. 55-65.
- MALMBERG, M. B., (1967), « Systèmes lexicaux et systèmes conceptuels », en *Les langues de spécialité*, Actes du Stage du Saint-Cloud, 23-30 nov., pp. 87-98.
- MANGIANTE, J-M. & PARPETTE, Ch., (2011), *Le français sur objectif universitaire*, Grenoble, Éditions PUG.